

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FL 10/38/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Trente-huitième session
Québec, Québec, Canada, 3 - 7 Mai 2010

La session se tiendra au Centre des congrès Québec, Niveau 2, Salle 200A,
1000 René-Lévesque Boulevard Est, Québec, Québec, Canada,
du lundi 3 mai 2010 à 10.00 heures au vendredi 7 mai 2010

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FL 10/38/1
2.	Questions soumises au Comité	CX/FL 10/38/2
3.	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex	CX/FL 10/38/3
4.	Mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé	
a)	Avant-projet de révision des <i>Directives sur l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985) au regard de la liste des ingrédients qui sont déclarés dans tous les cas, de façon soit obligatoire soit volontaire	CL 2009/15-FL ALINORM 09/32/22, Annexe II
	Observations à l'étape 3	CX/FL 10/38/4 CX/FL 10/38/4-Add.1
	Rapport du groupe de travail électronique sur sodium (sel)	CX/FL 10/38/5
b)	Document de discussion sur des questions liées à l'étiquetage nutritionnel obligatoire	CX/FL 10/38/6 CX/FL 10/38/6-Add.1
c)	Avant-projet de critères et principes de lisibilité et appréciation de lecture des étiquettes nutritionnelles	CL 2009/15-FL ALINORM 09/32/22, Annexe III
	Observations à l'étape 3	CX/FL 10/38/7 CX/FL 10/38/7-Add.1
	Rapport du groupe de travail électronique ; projet révisé	CX/FL 10/38/8 CX/FL 10/38/8-Add.1
d)	Document de discussion sur l'étiquetage des ingrédients alimentaires dans la Stratégie mondiale sur l'alimentation, l'activité physique et la santé	CX/FL 10/38/9

5. *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques*
- a) Annexe 1 : addition de l'éthylène pour d'autres produits
Observations à l'étape 6
[CL 2009/15-FL](#)
[ALINORM 09/32/22, Annexe IV](#)
[CX/FL 10/38/10](#)
[CX/FL 10/38/10-Add.1](#)
- b) Document de discussion sur une approche plus structurée de l'examen des Directives
[CX/FL 10/38/11](#)
6. Etiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique
- a) Projet d'amendement à *la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées: Définitions* (à l'étape 7)
[ALINORM 09/32/22](#)
Annexe VI
- b) Avant-projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique
Observations à l'étape 3
[CL 2009/15-FL](#)
[ALINORM 09/32/22, Annexe VII](#)
[CX/FL 10/38/12](#)
[CX/FL 10/38/12-Add.1](#)
[CX/FL 10/38/12-Add.2](#)
7. *Harmonisation de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CODEX STAN 1-1985) avec le système international de numérotation du Codex dans CAC/GL 36-1989
Réponses à CL 2010/02-FL
[CL 2010/02-FL](#)
[CX/FL 10/38/13](#)
[CX/FL 10/38/13-Add.1](#)
8. Document de discussion concernant le besoin d'amender la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CODEX STAN 1-1985) en harmonie avec les recommandations de l'OIML concernant la quantité de produit contenu dans les préemballages
[CX/FL 10/38/14](#)
9. La modification des noms communs standardisés
[CX/FL 09/37/13](#) comme référence
[CX/FL 10/38/20](#)
10. Partage d'informations entre les autorités compétentes en cas de soupçon de fraude concernant les produits biologiques
[CX/FL 10/38/15](#)
[CX/FL 10/38/15-Add.1](#)
11. Attribution d'un nom trompeur aux boissons énergisantes
CX/FL 10/38/16

12. Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session
- (a) Proposition de nouveau travail visant l'ajout du spinosad, du bicarbonate de potassium et de l'octanoate de cuivre à l'annexe II, tableau 2 des directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique [CX/FL 10/38/17](#)
[CX/FL 10/38/17-Add.1](#)
- (b) Proposition de nouveaux travaux concernant l'aquaculture biologique [CX/FL 10/38/18](#)
[CX/FL 10/38/18-Add.1](#)
- (c) Proposition de nouveaux travaux [CX/FL 10/38/19](#)
13. Adoption du rapport